



PARE-VAPEUR



AEROVAP SD18+

ÉCRAN PARE-VAPEUR VALEUR Sd 20m

AVANTAGES

- ⊙ HAUTE RÉSIDENCE AU VIEILLISSEMENT
- ⊙ HAUTE RÉSIDENCE MÉCANIQUE
- ⊙ POUR COMBLES AMÉNAGÉS ET NON AMÉNAGÉS
- ⊙ POUR MURS OSSATURE BOIS AVEC BARDAGE EXTÉRIEUR OU BRIQUE
- ⊙ INSUFFLATION D'ISOLANT POSSIBLE



DOMAINES D'APPLICATION

VALEUR SD
20m

CONFORME
DTU 31.2 ET
CPT 3560

COMPLEXE
2 COUCHES

MASSE
115g / m²

ROULEAU
1,5mx50m
3mx50m

Le Cahier de Prescriptions Techniques CPT 3560 de juillet 2009 impose la mise en œuvre d'un pare-vapeur continu et étanche à l'air en sous-face de l'isolation en laine minérale des combles. Le pare-vapeur **AEROVAP SD18+** répond à ces exigences. C'est une combinaison de voiles non tissés PP, destiné à ces toitures isolées et aux murs à ossature bois. L'enduction spéciale empêche la pénétration de l'humidité de l'habitat dans l'isolant. Le voile non tissé en PP apporte la résistance nécessaire à la pose. Le pare-vapeur **AEROVAP SD18+** est aussi particulièrement adapté aux maisons à ossature bois car conforme aux exigences du DTU 31.2 en matière de perméance à la vapeur d'eau ($P = \text{à } 0,005\text{g/m}^2\cdot\text{h}\cdot\text{mm Hg}$), valeur Sd = 18m.

Prière de respecter les prescriptions de pose. En matière de sécurité au feu, le pare-vapeur **AEROVAP SD18+** n'est pas destiné à constituer la face apparente en plafond de locaux occupés en bâtiment d'habitation ou dans les bâtiments recevant du public.



PAROIS OSSATURES
BOIS AVEC REVÊTEMENT
EXTÉRIEUR VENTILÉ



COMBLES
AMÉNAGÉS ET
NON AMÉNAGÉS

Pour identifier les accessoires compatibles pour une parfaite étanchéité à l'air ou à l'eau, consultez le tableau des fonctionnalités et compatibilités.

COMPOSITION :

Complexe de 2 couches de voiles non tissés en PP enduction modifiée

Masse surfacique selon DIN EN 1849-2	115 g/m ²
Réaction au feu, EN 13501-1, EN 11925-2	E-d2
Résistance à la pénétration de l'eau, EN 1928	W1
Résistance à la pénétration de l'air	< 0,1m ³ /m ² h 50 Pa
Transmission de la vapeur d'eau Sd, EN ISO 12572	20 m
Résistance en traction sens longitudinal, EN 12311-2	200 N/50 mm (160/240)
Résistance en traction sens transversal, EN 12311-2	170 N/50 mm (135/205)
Allongement sens longitudinal, EN 12311-2	72 % (65/110)
Allongement sens transversal, EN 12311-2	80 % (81/105)
Résistance à la déchirure au clou sens longitudinal EN 12310-1	120 N (60/80)
Résistance à la déchirure au clou sens transversal, EN 12310-1	120 N (120/200)

NORMES/CERTIFICATS

Marquage CE conforme à la norme EN 13984
Répond au CPT 3560 version 2-07/2009

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*



SALOLA
ENVIRONNEMENT